

© Composite-Paysage&Territoires

ENQUÊTE PUBLIQUE UN TEMPS D'EXPRESSION POUR CHACUN



Cédric Dupuis
Directeur de projet
EDF PEI

Après la phase de « concertation préalable » qui s'est déroulée en avril et mai 2021, puis la phase de « concertation continue » toujours en cours, le projet de nouvelle centrale électrique du Ricanto sera soumis fin septembre à enquête publique afin de permettre à chacun de s'informer et de formuler des observations sur les dossiers présentés.

Cette procédure réglementaire est initiée par la préfecture qui a pris un arrêté (en date du 10 août 2023) explicitant le cadre et les modalités d'organisation de l'enquête publique à venir. ■

Le projet

Le projet du Ricanto vise à remplacer la centrale électrique vieillissante du Vazio près d'Ajaccio. La future centrale de 130 MW fonctionnera à la biomasse liquide et contribuera à garantir la sécurité énergétique de la Corse.

www.centraleduricanto.fr

Pour recevoir les prochaines lettres d'information sur le projet du Ricanto, inscrivez-vous en envoyant un mail à centraleduricanto@edf.fr

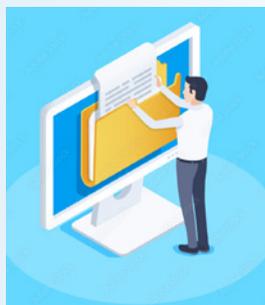


L'enquête publique en détail

Les membres de la commission d'enquête :

En vue de procéder à l'enquête publique, le Président du Tribunal Administratif de Bastia a désigné Mme Laetitia ISTRIA présidente de la commission d'enquête, Mme Josiane CASANOVA et Mme Valérie ETTORI membres titulaires et M. Frédéric MORETTI membre suppléant.

Consultation des dossiers



Du 25 septembre à 9h au 26 octobre à 17h, le public pourra consulter les dossiers de demande d'autorisation en mairie d'Ajaccio (supports papier et numérique) et en version numérique dans les mairies des communes d'Afa, Alata, Bastelicaccia, Grosseto-Prugna, Sarrola-Carcopino.

Des registres seront tenus à disposition pour formuler les observations et propositions sur le projet.

Les dates de permanences de la commission d'enquête en mairies, ainsi que les pièces du dossier sont disponibles sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4828/>

Deux dossiers seront présentés à l'enquête publique :

- **La demande d'autorisation environnementale** du projet de construction, d'exécution des travaux et d'autorisation d'exploitation de la centrale électrique du Ricanto est composée notamment des pièces suivantes :
 - un **résumé non technique** synthétisant l'ensemble du dossier
 - **les présentations du projet** (volets administratif et technique)
 - **une étude d'impact** établie par des bureaux d'études spécialisés, présentant l'ensemble des risques et impacts environnementaux du projet (sol, eau, biodiversité, acoustique, émissions atmosphériques, gestion des déchets...) pendant toute la durée du projet (phases de construction, exploitation et déconstruction).
- **La demande d'autorisation de construire et d'exploiter** des canalisations de combustible associées au fonctionnement de la centrale



Ces dossiers ont été instruits par les services de l'Etat (DREAL, DDT, ARS...*) et par l'autorité environnementale (MRAe). Le permis de construire fera l'objet d'un dossier distinct, qui sera déposé par le maître d'ouvrage d'ici la fin de l'année 2023.

*DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DDT : Direction Départementale des Territoires

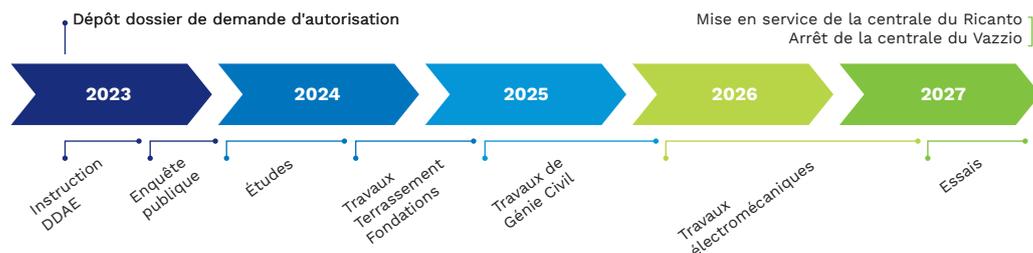
ARS : Agence Régionale de Santé
MRAe : Mission Régionale d'Autorité environnementale

AU PROCHAIN NUMÉRO

Zoom sur le permis de construire

Calendrier prévisionnel du projet

Les principales étapes à venir : le processus d'autorisation en 2023, un début de chantier au second semestre 2024, puis une phase de travaux plus conséquents à partir de 2025 jusqu'aux essais des installations, pour une mise en service prévue fin 2027.



Lettre d'information éditée par EDF PEI

Rédaction : Cédric Dupuis, Directeur du projet du Ricanto
Emmanuelle Bourzeix, Chargée de mission Cabinet et Communication



Pour toute question sur le déroulement de la concertation continue : Zita Etoundi, garante désignée par la CNDP : zita.etoundi@garant-cndp.fr



Le site internet du Ricanto : www.centraleduricanto.fr